

Acte rendu exécutoire suite à transmission en Préfecture le 28/06/19 et affichage le 28/06/19  
62-200069037-20190624-  
lmc114061-DE-1-1



Service	Service urbanisme
Examiné en Commission	Aménagement du territoire le 29/05/19
Examiné en Bureau	Le 11 juin 2019
Matière de l'acte	2.1.2

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 24 JUIN 2019  
DELIBERATION N°D226-19

URBANISME : PLUI DE L'EX-CCCF - COMMUNE D'AVROULT - RÉVISION ALLÉGÉE - PRESCRIPTION- EXTENSION D'UNE ENTREPRISE

RAPPORTEUR : Monsieur MEQUIGNON

---

Par un courrier en date de mars 2019, la CAPSO a été sollicitée par la commune d'Avroult et par la société AD TRANS SERVICES afin d'engager une modification du PLUi de l'ex-CCCF dans le but de pouvoir édifier un nouveau bâtiment nécessaire à l'activité de l'entreprise, à savoir effectuer l'entretien des camions de la société.

Ce projet concerne les parcelles ZB156 et ZB205 à Avroult. Ces parcelles sont aujourd'hui classées en zone agricole au PLUi de l'ex-CCCF.

Conformément à l'article L.153-31 du code de l'urbanisme, la réduction d'un espace boisé classé, d'une zone agricole ou une zone naturelle et forestière est possible via la mise en place d'une procédure de révision allégée du document d'urbanisme.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- prescrire la révision allégée du PLUi de l'ex-CCCF,
- mettre en œuvre la concertation selon les modalités suivantes :
  - publication dans la presse d'un avis mentionnant le dépôt d'un dossier de concertation à la CAPSO et en mairie d'Avroult,
  - tenue d'un registre à la CAPSO et en mairie d'Avroult afin de recueillir les observations éventuelles,
  - le bilan de la concertation sera tiré lors de l'approbation de la révision allégée du PLUi,
  - des modalités complémentaires pourront éventuellement venir renforcer la concertation.
- solliciter l'Etat, conformément à l'article L.132-15 du code de l'urbanisme, pour qu'une dotation soit allouée à la CAPSO en vue de couvrir les dépenses nécessaires à la révision allégée du PLUi,
- inscrire les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à la révision allégée du PLUi au budget de l'exercice considéré.

La présente délibération sera notifiée, conformément à l'article L.153-11 du code de l'urbanisme :

- au Préfet du Pas-de-Calais,
- aux Présidents du Conseil Régional et du Conseil Départemental,
- aux Présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Métiers,
- au Président du Syndicat Mixte Lys Audomarois, compétent en matière de Schéma de Cohérence Territoriale,
- au Président de l'organisme de gestion du Parc Naturel Régional.

Conformément à l'article R.123-21 du code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage à la CAPSO et en mairie d'Avroult durant un délai d'un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département.

LE PRESIDENT



François DECOSTER

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER

L'an deux mille dix neuf, le 24 juin à 18H30, le Conseil de la Communauté s'est réuni, en son siège Hôtel communautaire - salle R. Sénellart, sous la présidence de son Président, Monsieur François DECOSTER, à la suite des convocations adressés à domicile le 17 juin 2019, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibération. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de l'hôtel communautaire.

### **CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :**

Monsieur DECOSTER François **Président**

Monsieur DISSAUX Jean-Claude , Monsieur MEQUIGNON Alain , Monsieur BARBIER Jean-Marie , Madame SAUDEMONT Caroline , Monsieur HERBERT Daniel , Monsieur DENIS Laurent , Monsieur HUMETZ Bruno , Monsieur BEDAGUE Patrick , Monsieur BOUHIN Jean-Michel , Monsieur PREVOST Michel **Vice-Présidents**

Monsieur DUPONT Hervé, Monsieur FOULON Franck, Monsieur IDZIK Bernard, Monsieur LECLERCQ Jean-Pierre, Monsieur HEUMEL Pierre, Madame WOZNY Florence, Monsieur MASSEZ Alain, Monsieur HERMANT Michel, Monsieur CHEVALIER Alain, Madame ROLAND Sylvie, Monsieur TELLIER Alain, Monsieur DANVIN Pascal, Madame BAUDEQUIN Odile, Madame BEE Bertile, Monsieur BRAME Jean-Marie, Monsieur BULTEL René, Madame CANARD Céline-Marie, Madame CARON Marie Françoise, Madame CATTY Christine, Monsieur COLLE Philippe, Monsieur CORNETTE Christophe, Madame DEGEZELLE Ludivine, Monsieur DELPOUVE André, Madame LENGAIGNE Sabine, Madame DEWINTRE-BILLIAU Huguette, Madame DUMETZ Jacqueline, Monsieur DUPONT Jean-Claude, Monsieur DUSAUTOIR Roger, Monsieur EVRARD Jean-Luc, Monsieur FOUQUE Jean, Monsieur GODART Dominique, Monsieur LAGACHE Eric, Monsieur LEFAIT Jean-Paul, Madame LEMAIRE Isabelle, Monsieur MAGNIER Bruno, Monsieur MARQUANT Daniel, Monsieur MARQUANT Francis, Monsieur MARTINOT Michel, Monsieur MOUND Stephen, Monsieur MUNCK James, Monsieur OBOEUF Gérard, Madame PETIT Valérie, Monsieur PETITPRE Philippe, Monsieur PRUVOST Bertrand, Monsieur SAISON Jean-Marie, Monsieur SANNIER Alexandre, Monsieur THOREL Gilles, Monsieur TILLIER Patrick, Madame VOLLE Muriel, Monsieur PRUDHOMME Dominique, BOIDIN Philippe, Monsieur CAINNE Louis,

### **CONSEILLERS TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN SUPPLEANTS :**

M. BEN AMOR Rachid, Vice-président qui a donné pouvoir à M. DECOSTER François, Président, M. THOMAS Marc, Vice-président qui a donné pouvoir à M. BEDAGUE Patrick, Vice-président, Mme LEFEBVRE Marie, Vice-présidente qui a donné pouvoir à M. HERBERT Daniel, Vice-président, Mme COUSIN-DELGERY Daisy, Conseillère déléguée qui a donné pouvoir à M. BARBIER Jean-Marie, Vice-président, M. CUVELLIER Patrick, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Mme DEWINTRE-BILLIAU Huguette, Conseillère communautaire, Mme DELAVAL Laurence, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Mme SAUDEMONT Caroline, Vice-présidente, Mme DUWICQUET Delphine, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à M. MOUND Stephen, Conseiller communautaire, Mme LOTTERIE Laurence, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à M. GODART Dominique, Conseiller communautaire, M. MOREL Damien, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à M. DENIS Laurent, Vice-président, M. SABLON Frédéric, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Mme VOLLE Muriel, Conseillère communautaire, Mme VANDESTEENE Christine, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à M. HUMETZ Bruno, Vice-président, Mme VASSEUR Françoise, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à M. PRUDHOMME Dominique, Conseiller communautaire  
Mme MERCHIER Brigitte, Conseillère déléguée a été remplacé par M. NOURRY Daniel, Conseiller communautaire, M. HIRAUT Jean-Claude, Conseiller communautaire a été remplacé par M. DOYER Christian, Conseiller communautaire

### **CONSEILLERS TITULAIRES EXCUSES :**

M. ALLOUCHERY René , M. BOURGEOIS Jean-Marc , M. ROLIN Joël , M. BLONDE Claude , M. CRUNELLE Christian , M. DEBLOCK Alain , M. DELFORGE Pascal , M. DELMAIRE Jacques , M. DENIS Christian , M. DUPONT Franck , M. DUQUENOY Joël , M. GRARE Christophe , M. HENNEUSE Iannick , M. HOCHART Casimir , Mme HOCHART Josiane , Mme OBOEUF Florelle , Mme POUCHAIN-FAVIER Marie-Paule , Mme REANT Corinne , M. WIGNERON Auxence .

Nombre de délégués en exercice : 98

Nombre de présents ou représentés : **77**

Nombre de votes « pour » : 77

Nombre de votes « contre » : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes non prononcés : 0

